



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

de l'AHHP

DU VENDREDI 6 MARS 2020

18H Salle du Familia

Les élus excusés: *Pascal Blanc, Sophie Vannieuwennhuyze*

Les partenaires excusés: *Joffrey Courtot, Jean-Yves Le Hir (saveurs et Traditions), Cyril Tisserand (ECB)*

Invités présents: *Pascal Tinat (mairie adjoint), Aurélie Fourgeot et Valérie Debroye (CAF), 5 partenaires présents: Hervé Roux (Team Roux), André Barre (Arecabe), Sigrid Policella (PPC), Jean-Claude Aubry (Saveurs et Traditions) et François Legendre (Gan Assurance)*

Sur 183 adhérents convoqués,

68 adhérents présents

51 adhérents représentés, soit 119 votes possibles

Le quorum de 92 étant atteint, la séance débute à 18h16.

Le Président présente les invités, les partenaires présents et les membres du bureau. Il remercie l'ensemble des participants pour leur présence et fait part des recommandations gouvernementales en matière de prévention pour éviter la propagation du Coronavirus.

L'ordre du jour et les différents supports servant aux rapports sont diffusés sur l'écran à l'aide d'un vidéo projecteur.

Chaque adhérent a reçu le rapport financier ainsi que les statuts de l'Association.

1. PRESENTATION DES RAPPORTS MORAL, D'ACTIVITE, FINANCIER, DE LA COMMISSION DE CONTROLE

Rapport moral du Président, Dominique Pasquet: joint en [annexe 1](#)

Rapport d'activité présenté par la secrétaire adjointe, Evelyne Etienne: joint en [annexe 2](#)

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

Rapport financier présenté le trésorier par Rémi Pasquet: joint en [annexe 3](#)

Rapport de la Commission de Contrôle présenté par Agnès Lambert: joint en [annexe 4](#)

Le rapport financier ainsi que le rapport de la Commission de Contrôle sont adoptés à l'unanimité.

2. FIXATION DU MONTANT DE LA COTISATION ET DU DROIT D'ENTREE DES MEMBRES BIENFAITEURS

Le Président propose de maintenir le montant de la cotisation à 10€ par adulte, 20€ par famille.

Le montant est adopté à l'unanimité.

Le droit d'entrée des membres bienfaiteurs est proposé à 50€ minimum, décision à l'unanimité du Conseil d'Administration du 26 avril 2019.

Le montant est adopté à l'unanimité.

3. PERSPECTIVES 2020-2021

Le Président présente les projets déjà programmés pour 2020:

La Galette des Rois (25 janvier) et la Soirée Théâtre (28 février) ont déjà eu lieu.	
Randonnée de printemps (22 mars),	Jeu concours (2 ^e trimestre)
Chasse aux œufs (26 avril),	Fête du hameau/Navigation (13 juin)
Vide-greniers/Navigation (13 septembre),	Randonnée d'automne (11 octobre),
Halloween (31 octobre),	Fête de Noël (7 décembre)
Soirée Beaujolais (en novembre)	

Autres projets:

- **L'aménagement des locaux**

A l'aide d'un diaporama, le Président revient sur l'historique du projet, la situation initiale dans les serres, les travaux réalisés, les subventions accordées.

Il précise les travaux à venir: les peintures des murs, la pose des revêtements des sol, les finitions intérieures, puis les finitions extérieures, la partie "jardin" et enfin l'entrepôt.

Il souligne le travail de toute une équipe de bénévoles et remercie chaleureusement tous les partenaires (ou non) donateurs de matériaux ou pour la mise à disposition d'engins.

- **Développement des Activités: "Espace de Vie Sociale"**

A l'aide d'un diaporama, Valérie Debroye et Aurélie Fourgeot expliquent ce que l'on entend par Espace de Vie Sociale.

L'animation de la vie sociale doit répondre à

- Un besoin des habitants: un lieu de proximité, de ressources, de mixité, de laïcité, de finalités éducatives et culturelles, de solidarité, de liens intergénérationnels, ...
- Un lieu d'animation: le développement des liens sociaux, une prise de responsabilité, un soutien de la fonction parentale, un lieu de service utile à tous,...

Ces espaces sont prévus pour des quartiers peu ou pas pourvus de services. Ils concernent l'ensemble des habitants d'un territoire et pas seulement les adhérents des associations qui les portent.

Au regard du projet, un agrément est accordé par le Conseil d'Administration de la CAF pour une durée de 1 à 4 ans, avec un bilan à mi-parcours.

Il ouvre droit à une prestation de service allant jusqu'à 60% des dépenses du budget global par an.

- **Echanges et questions au sujet de l'EVS**

Quels critères vous permettent de différencier la durée de l'agrément?

Le projet est présenté au CA de la CAF par les 2 représentantes de la CAF. En général, pour une jeune association comme la nôtre, il est accordé pour 2 ans avec un bilan après un an. Il est ensuite renouvelé pour 4 ans.

Après les 4 années, peut-il être encore renouvelé?

Oui, mais on doit prouver que les activités sont faites, évaluées, la prestation de service utilisée, et on redépose un dossier présenté au CA.

Qui défend le projet?

Les 2 représentantes de la CAF le présentent et l'appuient elles-mêmes aux administrateurs qui donnent un avis sur l'intégralité.

Peut-il être rejeté?

Il n'est présenté au CA que si le projet est conforme aux attentes. (Ce qui signifie que le nôtre, présenté en juin, a de bonnes chances!)

La notion de participatif est à quelle échelle?

Les habitants doivent comprendre que les animations servent à faire le lien avec l'Association. Il ne s'agit pas d'établir un catalogue d'activités, mais de savoir comment on arrive à associer tout le monde aux activités.

• **Fête du hameau 13 juin 2020**

A l'aide d'un diaporama, le Président présente les activités prévues:

- Navigation sur le canal de Berry entre Pierrelay et le Moulin Bâtard
- Animations gratuites: promenades à poneys, attelage de Grands Anes, démonstrations de tressage de rotin et de jonc, 3 groupes musicaux (Motif Percussions, Razorbill, le Kiosque à Musique), ...
- Expositions de l'AHHP, du Rucher Ecole, de vélos anciens, ...

4. ELECTIONS DES ADMINISTRATEURS

Le Président annonce que conformément à la décision du CA du 26 avril 2019, le vote se déroulera à main levée.

Il présente les membres du Conseil d'Administration 2019. Il annonce la démission de Karine Avril (mutation) et rend hommage à son travail au sein du CA pendant 2 ans.

Le Vice-Président, Gérard Mulon, après un rapide rappel des statuts sur la composition du CA et les élections prévues, nomme les administrateurs sortants qui se représentent: Michel Ancelot, Elisabeth Borgès, Evelyne Etienne, Patrick Penetier, Isabelle Roux et appellent les 2 nouveaux candidats: Raymond Auchère et Jean-Paul Faguet qui se présentent.

Les résultats du vote donnent:

Michel Ancelot	110 voix	élu à l'unanimité
Elisabeth Borgès	110 voix	élue à l'unanimité
Evelyne Etienne	110 voix	élue à l'unanimité

Patrick Pennetier	110 voix	élu à l'unanimité
Isabelle Roux	110 voix	élue à l'unanimité
Raymond Auchère	110 voix	élu à l'unanimité
Jean-Paul Faguet	110 voix	élu à l'unanimité

5. QUESTIONS DIVERSES

Dans le nouveau lotissement, il n'y a toujours pas de voirie terminée, de trottoirs, d'éclairage. Le promoteur n'a pas rempli son contrat. Est-ce que l'Association aurait le pouvoir de faire avancer les choses?

Le sujet a déjà été évoqué en Conseil de Quartier. Le Président est dans la retenue car la réponse de la mairie avait été que le lotissement n'était pas encore rétrocédé dans le domaine public . ce n'était pas du domaine public. Il pense que les services de l'urbanisme devraient pouvoir obliger le promoteur au respect du permis d'aménager ...

Interpelé à plusieurs reprises sur le sujet, il avait conseillé aux habitants concernés de créer un collectif d'usagers pour faire pression sur le promoteur, expliquant que l'association ne pouvait pas s'immiscer dans cette affaire qui concerne pour le moment lotisseur et propriétaires.

Le Président propose que le Conseil d'Administration examine quand même cette question.

Un adhérent de ce secteur a essayé de joindre au téléphone les services de l'urbanisme, en vain.

Dominique Pasquet conseille d'y aller.

F. Legendre de l'agence GAN demande si, après 3 tentatives de cambriolage, le hameau ne pourrait pas devenir quartier "voisins vigilants" ou au minimum qu'il y ait davantage de "rondes" de police

Le Président indique ne pas en voir bien souvent. Il rappelle que, voici deux ans, la création d'un réseau voisins vigilants a été demandée à la mairie. Les élus questionnés ont répondu que la ville ne s'engageait pas dans cette démarche (???)

6. REMERCIEMENTS

Le Président présente et remercie, par l'intermédiaire du diaporama, l'ensemble des partenaires qui soutiennent l'Association.

Il remercie à nouveau les entreprises qui ont contribué au chantier des serres.

Puis il invite l'assistance au verre de l'amitié.

La séance est levée à 20h12.

Le Président

Dominique Pasquet

La secrétaire

Michèle Essers